

ANNULATION
D'UNE DECLARATION PREALABLE
DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE	référence dossier
Demande d'annulation réceptionnée le 28 Mai 2024	N° DP 068 376 24 J 0104
Par : EDF ENR représentée par Madame DURIAT Marie Demeurant à : 27 chemin des Peupliers Veillage de Dardilly 69570 DARDILLY Pour : Installation de panneaux photovoltaïques Sur un terrain sis à : 184 rue du Docteur Albert Schweitzer Cadastré : 66 0041	Destination : Habitation

Le Maire

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu la demande de Déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes déposée le 17/05/2024 par EDF ENR représentée par Madame DURIAT Marie pour l'installation de panneaux photovoltaïques,

Vu la demande d'annulation reçue le 28 Mai 2024,

ARRETE

ARTICLE UNIQUE : la demande Déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes susvisée est **annulée**.

Fait à WITTENHEIM

Le **03 JUIN 2024**

Joseph WEISBECK
Adjoint au Maire,
Délégué à l'Urbanisme, aux Transports Collectifs, à
l'Environnement et à l'Aménagement du territoire



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L 421-2-4 du Code de l'Urbanisme. Elle est exécutoire à compter de sa transmission.